FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE EN 1909
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

# DEMANDE D'UN SUBSIDE EXTRAORDINAIRE

**Attention : Prière de lire les instructions en page 2**

## Objet de la demande : (cochez la case correspondante)

| | |
|---|---|
| *Remboursement (partiel) des droits d'entrée (Entry Fees) pour la participation à un Championnat du Monde ou à un Championnat d'Europe (maximum remboursable : 400.- €)* | |
| *Remboursement partiel pour la participation à une conférence ou réunion de la FAI.* | |

## Description de l'objet pour lequel le subside est demandé : (dénomination, lieux, dates)

| |
|---|
| |

## Requérant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Nom* | | *Prénom* | |
| *Adresse* | | *Localité* | |
| *Code Postal* | | *N° téléphone* | |
| *Licence Sportive* | | *Email* | |
| *Banque* | | *N° compte IBAN* | |
| *Dépenses estimées* | | | |

## Domiciliation Fédérale :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Club affilié* | | *Lieu siège* | |
| *Président* | | *Email* | |
| *Secrétaire* | | *Email* | |

Date de la demande : Signature du requérant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Date accord FAL : | | Montant accordé : | |

Bureaux: 3, route d'Arlon L-8009 Strassen Tel: +352-493852 email: fal@pt.lu CCPL: LU18 1111 0092 4328 0000

FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE

**DEMANDE D'UN SUBSIDE EXTRAORDINAIRE**

## Instructions

Les subsides de la FAL ne sont alloués que pour couvrir (entièrement ou partiellement) :

### 1. Les droits d'entrée (entry fees) pour Championnat du Monde ou d'Europe FAI.

Les ayants droit sont les compétiteurs détenteurs d'une Licence Sportive FAI délivrée par la FAL et qui sont qualifiés par la FAL pour participer à l'évènement en question.
Le remboursement des droits d'entrée ne peut couvrir que les montants payés à l'organisateur pour les droits de participation, à l'exclusion de tous frais de route, d'hébergement, sustentation ou autres. Le subside maxi s'élève à 400.- Euros par évènement.
La demande de subside doit être présentée à la FAL sur le formulaire prévu à cet effet en page 1 avant la date limite d'inscription de l'évènement. La FAL peut refuser toute demande de subside non-conforme aux présentes instructions. Le subside ne sera payé qu'après l'évènement et après réception de toutes les pièces justificatives (invitation, inscription, preuves de payement) à envoyer par courriel à fal@pt.lu .

### 2. Les frais de participation d'un délégué officiel de la FAL à la Conférence Générale de la FAI ou d'un délégué officiel de la FAL à une réunion d'une Commission (Air Sport Commission) de la FAI.

Les ayants droit sont les délégués officiels de la FAL à la Conférence Générale de la FAI ou d'un délégué officiel de la FAL à une réunion d'une Commission (Air Sport Commission) de la FAI pour laquelle la participation de la FAL a été préalablement autorisée par le bureau de la FAL.
Le remboursement des frais de participations ne peut couvrir que les dépenses suivantes :

- Frais de déplacement du domicile à l'endroit de l'évènement et retour en utilisant les moyens de transport les moins onéreux.
- Frais d'hébergement pour la période de l'évènement au prix d'une chambre d'hôtel (single) 3 étoiles.
- Frais d'inscription à l'évènement (à l'exclusion des frais annexes d'hébergement, de restauration, visites, excursions ou autres activités).

La demande de subside doit être présentée à la FAL dans les 15 jours après réception de l'invitation pour participer à l'évènement. La FAL peut refuser toute demande de subside non-conforme aux présentes instructions. Le subside ne sera payé qu'après l'événement et après réception d'un rapport succinct de la réunion, d'un décompte détaillé avec toutes les pièces justificatives (invitation, inscription, preuves de payement) à envoyer par courriel à fal@pt.lu .

Des subsides pour les frais de participation à un Championnat de Monde ou d'Europe FAI pourront être alloués par le Ministère des Sports sur demande du participant. Les formulaires et instructions y relatives se trouvent sur le site Web du Ministère des Sports :

Subsides — Guichet.lu - Guide administratif - Luxembourg (public.lu)

Les demandes pour un congé sportif sont à adresser au Ministère des Sports. Les formulaires et instructions y relatives se trouvent sur le site Web du Ministère des Sports :

Demander un congé sportif — Citoyens — Guichet.lu - Guide administratif - Luxembourg (public.lu)